

Calendrier

Secrétariat de l'Union :

LUNDI 8 SEPTEMBRE A 14H

Commission Exécutive de l'Union :

MARDI 16 SEPTEMBRE 14H

CCN Paris :

24 ET 25 SEPTEMBRE

AG des syndicats de l'UD

LUNDI 8 DECEMBRE A 9H

Congrès confédéral à Dijon:
DU 20 AU 24 AVRIL 2026



Formation syndicale :

Le calendrier 2025 est en ligne sur notre site ainsi que le formulaire d'inscription

www.fo94.fr.

Formations avec inscriptions toujours ouvertes :

Découverte-1^{er} niveau
(indispensable pour tout adhérent)

du 15 au 19 septembre 2025

complet convocations envoyées

du 8 au 12 décembre 2025

des places encore disponibles

• **Formation CSE** du 27 au 31 octobre 2025

• **Formation SSCT** du 3 au 7 novembre 2025

SOMMAIRE

P 1 Communiqué confédéral et communiqué de l'UD FO 94

P 2-3 Rentrée scolaire dans le Val-de-Marne : communiqué du bureau départemental du SNUDI-FO 94

P 4 Convocation AG des syndicats de l'UD FO 94 le 8 décembre 2025

Conférence de presse irréaliste du Premier ministre

Le Premier ministre a voulu « clarifier » son plan d'austérité, considérant que les Français ne l'avaient pas compris.

Dans une véritable opération de communication, s'il a parlé de clarification, c'était uniquement pour confirmer les 44 milliards d'économies pour 2026 en s'exonérant de toute responsabilité.

Pourtant chacun a bien compris que les efforts ne seront supportés que par les travailleurs, les retraités, les demandeurs d'emploi et les assurés sociaux, sans jamais évoquer les 211 milliards d'aide publiques aux entreprises sans contrepartie ni les 100 milliards de dividendes records versés aux actionnaires en 2024.

Sa conception de la justice sociale est en réalité une violence sociale inacceptable. Force Ouvrière ne laissera pas faire.

Communiqué confédéral du lundi 25 août



Projet « Macron-Bayrou » : RETRAIT !

Avec la confédération Force Ouvrière, l'UD FO 94 dénonce fermement le plan « Macron-Bayrou » de 44 milliards d'économies sur le dos des salariés, des fonctionnaires, des chômeurs et des retraités. Ce projet mettant particulièrement en cause la Sécurité Sociale de 1945 fondée sur la solidarité ouvrière et les droits des travailleurs est totalement inacceptable. L'UD FO 94 rappelle que la confédération FO a déposé un préavis de grève du 1^{er} septembre au 30 novembre.

Pour l'UD FO 94, l'heure est à la préparation de la grève, dans l'action commune, pour obtenir le retrait de ce plan.

Quelle que soit l'issue du vote de confiance du 8 septembre et le gouvernement, le plan d'austérité doit être abandonné.

L'UD FO 94 invite ses syndicats et structures syndicales à organiser des assemblées de syndiqués, des assemblées générales, pour préparer la grève indispensable pour gagner.

Créteil le 28 août 2025



Préparer la grève pour la satisfaction immédiate de nos revendications, pour le retrait du projet de budget Macron-Bayrou

Des conditions de rentrée scolaire désastreuses !

La rentrée scolaire préparée par le représentant de la Ministre dans le Val-de-Marne est marquée par une dégradation des conditions de travail et d'apprentissage des personnels et des élèves :

- classes surchargées en conséquence des **167 fermetures de classes prévues dans les écoles du Val-de-Marne à la rentrée**,
- affectation sur des classes à l'année (380 postes vacants selon le DASEN) d'un très grand nombre de remplaçants, ce qui va générer des centaines de classes sans remplaçant chaque jour pendant l'année scolaire (certaines circonscriptions annonçant déjà que plus aucun remplaçant n'est disponible),
- manque criant d'AESH (**aucune création de poste d'AESH depuis janvier alors que des milliers de notifications d'accompagnement ne sont pas respectées et que les besoins augmentent**),
- **des dizaines de postes** de médecins scolaires, d'infirmier.e.s, de Psy-EN laissés vacants **et des orientations non respectées, des RASED incomplets et en nombre insuffisant**, etc.

Les enseignants n'acceptent pas !

A Champigny-sur-Marne, la grève annoncée à la rentrée à la maternelle Joliot Curie permet d'obtenir l'affectation de 2 AESH supplémentaires !

A Champigny, les collègues de la maternelle Joliot Curie ont décidé la grève à partir du 1^{er} septembre, pour exiger que les six AESH nécessaires à l'accompagnement des élèves en situation de handicap de l'école soient affectées dès la rentrée (la présence d'une seule AESH sur l'école conduisant actuellement à une situation impossible). Les parents d'élèves ont été informés dès la fin de l'année scolaire dernière de la décision des enseignantes de faire grève à la rentrée.

Une délégation composée de membres de l'équipe enseignante et de représentants du SNUDI-FO 94 et du FSU-SNUipp 94 a été reçue, par le Directeur académique, en négociations préalables au dépôt d'un préavis de grève, le 7 juillet dernier.

Dernière minute le 27 août : 2 AESH supplémentaires viennent d'être nommées sur l'école. Le SNUDI-FO et la FSU-SNUipp écrivent dans un communiqué commun : « *Pour nos organisations syndicales, la grève décidée par les collègues de Joliot Curie, sur des revendications précises, dans l'unité des syndicats, a permis une première avancée. Nous continuons à exiger avec les collègues l'affectation des 3 AESH manquantes à ce jour.* »

Sans attendre la prérentrée, de premières écoles établissent leurs revendications et saisissent le syndicat qui intervient auprès de la DSDEN !

A Villejuif, les collègues de l'école des Hautes Bruyères viennent de découvrir que le dispositif UPE2A avait été fermé en catimini pendant l'été. Ce dispositif permet notamment d'accueillir des enfants allophones bénéficiant des soins à l'IGR, qui se situe dans le secteur scolaire de l'école.

Comment est-il possible que les situations de ces enfants ne soient pas prises en compte et que leurs conditions de scolarisation soient brutalement dégradées par la suppression du dispositif qui leur permettait de continuer à s'instruire malgré la maladie et la barrière de la langue ?

Le SNUDI-FO 94 vient d'intervenir en urgence auprès de l'Inspecteur d'Académie. Impossible d'accepter la fermeture de ce dispositif !

De même, le SNUDI-FO 94 a saisi le DASEN de plusieurs situations d'école pour demander une ouverture de classe avant la prérentrée, comme l'école élémentaire Diderot à St-Maur-des-Fossés dont la moyenne se situe à 28,83 sur la partie CE2-CM2, alors que le repère départemental d'ouverture est fixé à 27, ou encore la maternelle le Parc à Choisy-le-Roi, située en REP, avec une moyenne à 26 en PS-MS (alors que le seuil d'ouverture en REP est à 25).

Une rentrée scolaire organisée dans le cadre du projet Macron-Bayrou !

Le premier ministre Bayrou a présenté, le 15 juillet dernier, les axes d'un budget 2026 qui prévoit de réaliser 43,8 milliards d'euros d'économies sur le dos des travailleurs, des chômeurs, des précaires, des retraités et des malades.

Ces mesures, dans l'Éducation nationale, ne feraient qu'aggraver des conditions de travail déjà désastreuses de tous les personnels.

Plus généralement, pour les fonctionnaires et agents publics, le ministre Bayrou a annoncé le gel des salaires et du point d'indice pour la 3^e année consécutive ; l'absence de mesures catégorielles ; la suppression de 3 000 postes dès l'année prochaine et le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant en retraite à partir de 2027 (ce qui signifierait la dégradation des conditions de travail pour les agents de la Fonction publique et la fermeture en masse de services publics) ; la suppression de deux jours fériés ; le refus de rétablir la GIPA ; le maintien de la journée de carence et de l'indemnisation à 90% des arrêts maladie des agents de la Fonction publique.

Une cascade de mesures s'attaquerait à la Sécurité sociale de 1945 fondée sur la solidarité ouvrière : amplification des exonérations de cotisations patronales ; doublement de la franchise sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports ; attaques contre les patients en Affection de Longue Durée ; réduction du nombre d'arrêts maladie ; fin de l'abattement fiscal de 10% pour les retraités ; désindexation des pensions et retraites ; nouvelle contre-réforme de l'assurance chômage ; gel des prestations sociales ...

Dans cette situation, se rassembler dans l'unité et combattre sur les revendications !

Face à cette offensive généralisée contre nos acquis, nos statuts, contre l'École publique, la Confédération FO et la FNEC FP-FO ont déposé un préavis de grève à compter de la rentrée, couvrant toute la période.

Les confédérations syndicales se réuniront vendredi 29 août pour formuler les propositions d'action commune contre le projet de budget Macron-Bayrou. Pour le SNUDI-FO 94, quel que soit le premier ministre en place après le 8 septembre, les revendications doivent être satisfaites et le projet Macron-Bayrou retiré !

Il y a urgence ! Le CSA^sD de rentrée consacré aux ouvertures et fermetures de classes se tiendra le vendredi 5 septembre à 14h. Le SNUDI-FO 94 propose aux autres organisations syndicales du département de prendre des dispositions communes pour gagner, ensemble, l'annulation des 167 fermetures de classes, l'ouverture de toutes les classes et postes demandés par les écoles.

Le SNUDI-FO 94 invite les collègues à se réunir dans leurs écoles dès le vendredi 29 août, jour de la pré-rentree, pour lister les revendications, prendre position pour le retrait des mesures Bayrou et discuter de la préparation de la grève pour gagner, à l'image des collègues de Joliot Curie Champigny.

Créteil le 27 août

Dernière minute : Réouverture du demi-poste d'UPE2A à Villejuif et 4 premières classes ouvertes avant la pré-rentree !

Depuis le 25 août, le SNUDI-FO 94 intervient auprès de la Direction académique, pour appuyer les demandes d'ouverture de classes transmises par les collègues et exiger que celles-ci soient prononcées sans attendre (lire [notre communiqué du 27 août](#)) !

Suite à ces interventions, dans la soirée du 27 août, le Directeur académique a contacté le SNUDI-FO 94 pour l'informer qu'il venait d'acter **la réouverture du demi-poste d'UPE2A de l'école primaire des Hautes-Bruyères à Villejuif !**

Suite aux interventions du syndicat, le Directeur académique a également prononcé **4 ouvertures de classes** à l'école élémentaire Diderot et l'école primaire Miss Cavell à Saint-Maur-des-Fossés, à la maternelle Simone Veil de Champigny et à la maternelle Françoise Dolto de Fontenay-Sous-Bois.

Le SNUDI-FO 94 se félicite de ces premières mesures positives !

De nombreuses écoles avec des effectifs pléthoriques restent en souffrance !

Pour autant, de nombreuses écoles avec des effectifs pléthoriques restent en souffrance et sont renvoyées à des constats de rentrée ou restent, à ce jour, sans aucune réponse de la Direction académique. Il s'agit, notamment, de la maternelle Marcel Pagnol à Chennevières, située en REP, avec une moyenne de 27 élèves en PS-MS, de la primaire Sablon au Perreux ou encore de la maternelle Les Buttes à Créteil, dont les effectifs en PS-MS atteignent plus de 30 élèves, de la maternelle La Plaine à Cachan, avec une moyenne supérieure à 30 élèves, là encore en PS-MS, ...

Le SNUDI-FO 94 continue d'intervenir auprès de la DSDEN pour que des ouvertures soient prononcées, sans attendre le CSA^sD du 5 septembre. **Pour le SNUDI-FO 94, c'est maintenant que toutes les classes doivent être ouvertes, sans attendre la rentrée !**

Créteil le 20 juin 2025

INFORMATION

**Assemblée Générale
des Syndicats
de l'Union Départementale**

Aux Secrétaires des Syndicats, DS ou RSS
(Pour information : **aux Trésoriers des Syndicats**),
(pour information : **aux Sections Syndicales DS ou RSS**),
Aux Membres de la Commission Exécutive de l'Union,
Aux Secrétaires des Unions Locales,
Aux Membres de la Commission de Contrôle,
Aux Membres de la Commission des Conflits,
aux Conseillers prud'hommes et du Salarié

Cher(e) Camarade et délégué(e),

En vertu de l'Article 12 de nos Statuts, nous t'informons que la **Commission Exécutive** de l'Union Départementale en date du **19 juin dernier** a décidé de convoquer l'**Assemblée Générale annuelle des Syndicats** le

LUNDI 8 DECEMBRE 2025
à 9 HEURES SALLE N° 1
Maison Départementale des syndicats
11/13 rue des Archives 94010 Créteil Cedex

ORDRE DU JOUR : 9h00/14h00

- Situation générale, vie et marche de l'Union avec information des comptes 2024,
- Discussion
- Résolution d'actualité
- INFO Santé au travail, CRAMIF/CTR et SST,

Article 12 des Statuts de l'Union :

« Tout les ans, sauf l'année où se tient le Congrès, sur proposition du Secrétariat, la Commission Exécutive de l'Union doit convoquer l'Assemblée Générale des Syndicats. L'Assemblée Générale est composée des **délégués des syndicats, à raison d'un délégué par syndicat**. L'Assemblée Générale peut être convoquée en séance extraordinaire chaque fois que les circonstances l'exigent. Les Membres de la Commission Exécutive assistent à l'Assemblée Générale avec voix consultative sauf s'ils représentent leur Syndicat. Chaque Union Locale est représentée à titre consultatif par un délégué ».

**Base délégué(e)
et mandats:**

année 2024 de
référence des
cotisations pour les
syndicats.

En conséquence, nous insistons auprès de chaque **Syndicat**, pour que celui-ci assure une participation effective à l'Assemblée Générale des Syndicats du Val de Marne, sans oublier de prendre contact avec leurs Sections Syndicales. Concernant les **Sections Syndicales**, celles-ci sont invitées à se mettre en rapport avec leur syndicat afin de participer et à assister avec leur responsable départemental ou local.

Les **Délégués du Privé** pourront **utiliser et déposer leurs heures de délégation** (prévoir toute la journée), ou **déposer une journée de formation syndicale** dont la convocation sera adressée prochainement.

Les **Délégués de la Fonction Publique** pourront bénéficier d'une **Autorisation Spéciale d'Absence**.

Nous comptons sur ta présence, dans l'intérêt de la vie de l'interprofessionnel.

Nous te prions de croire, cher(e) Camarade, à nos meilleurs sentiments syndicalistes.

Christine FONTAINE
Trésorière de l'Union

LUC BENIZEAU
Secrétaire Général